

Composter, c'est naturel !

Le compostage consiste à décomposer la matière organique par l'action de l'air, des bactéries et organismes vivants du sol pour la transformer en humus.



Réduire la quantité de déchets

Nos poubelles contiennent environ 30% de matière organique prête à être compostée : épluchures de fruits et de légumes, restes de repas, marc de café... Le compostage sur place détourne la matière organique des flux de collecte des ordures ménagères.



Faire des économies

Les quantités détournées peuvent atteindre 120 kg par foyer et par an, économisant ainsi les coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères.

Produire un engrais naturel gratuit

Après 6 mois de décomposition, on recueille le compost constitué : ce terreau sera utilisé au pied des arbres et des haies pour apporter au sol et aux plantes les éléments nutritifs dont ils ont besoin. Cela évite également l'utilisation abusive d'engrais et de pesticides.

Favoriser les relations de voisinage

En plus des bienfaits écologiques et économiques, le compostage pratiqué au sein d'une résidence, est l'occasion de créer du lien social entre les habitants d'un même quartier.

Composter est un geste écologique permettant d'agir au quotidien dans l'intérêt de la planète.



Pour en savoir plus :
RENNES MÉTROPOLE

N° Vert 0 800 01 14 31

Appel gratuit depuis un poste fixe



Qui peut composter ?

Tout le monde !

Si vous habitez en maison individuelle

Vous disposez sûrement d'un jardin pour installer un composteur ou pour pratiquer le compostage « en tas ».



Si vous habitez en immeuble

Si celui-ci dispose d'espaces verts suffisants, Rennes Métropole vous fournit un composteur. Chaque volontaire signe une charte de participation, et reçoit en échange un bio-seau, lui permettant d'apporter ses déchets de cuisine au composteur placé dans le parc de la résidence. Les personnes volontaires qui le souhaitent peuvent suivre une formation proposée par Rennes Métropole pour devenir un maître-composteur de l'immeuble et veiller au bon fonctionnement de l'installation.



Comment composter ?



Bien choisir l'emplacement

- à mi-ombre, à l'abri d'une haie, d'un arbuste ou d'un arbre afin de ne pas sécher en plein soleil,
- accessible pour apporter les déchets, et pour mélanger les apports,
- suffisamment éloigné des fenêtres pour éviter le désagrément d'odeurs éventuelles,
- posé à même la terre, pour bénéficier de la présence des vers et des insectes qui activent le processus de compostage.

En tas

Vous déposez directement vos déchets organiques sur le sol dans un endroit de votre jardin spécialement sélectionné à cet effet. Cette technique vous permet de déposer autant de déchets que vous le souhaitez. Veillez, malgré tout, à bien diversifier les apports et à remuer régulièrement votre tas.



En composteur

Rennes Métropole propose aux habitants de l'agglomération différents modèles de composteurs. D'une capacité d'environ 300 litres, ils sont en plastique recyclé (l'avantage : imputrescibilité) ou en bois (l'avantage : esthétique, matériau naturel). Vous pouvez aussi en fabriquer un si vous êtes bricoleur, à l'aide de palettes ou de planches par exemple.



Règles de fabrication



Règle n° 1 / Équilibrer les apports

Le composteur peut recueillir de nombreux déchets de la cuisine et du jardin : toute matière organique naturellement biodégradable. Les processus de décomposition mis en oeuvre au sein du composteur doivent se développer dans un milieu équilibré en composés chimiques Carbone (C) et Azote (N).

	Humidité	Azote	Carbone
Tontes de pelouse	XXXX	XXX	
Épluchures de fruits et légumes	XXX	XX	
Légumes entiers, gâtés	XXX	XX	X
Herbes indésirables, fleurs fanées, plantes mortes	X	X	XX
Fumiers d'animaux	X	XX	XX
Feuilles mortes	X	X	XXX
Branchages, paille, foin			XXX
Copeaux, sciure de bois			XXXX



Les branchages et copeaux composés de matières ligneuses permettent d'aérer le compost et de le structurer.

Autres déchets

- marc de café avec le filtre en papier, de thé,
- coquilles de noix, d'oeufs, de crustacés (bien les piler et les concasser),
- cendres de bois,
- serviettes en papier usagées et essuie-tout,
- petits cartons et sachets en papier non imprimés.

Déchets interdits

- matières non dégradables : plastiques, métaux, verre,
- déchets toxiques,
- végétaux traités,
- sacs aspirateurs et balayures de la maison.



Les activateurs de compost sont-ils nécessaires ?

Les activateurs de compost sont généralement des produits azotés qui permettent d'accélérer le processus de compostage. Ils ne sont pas vraiment indispensables. Du compost en cours de maturation activera le démarrage d'un nouveau composteur. Vous pouvez aussi utiliser du purin d'ortie.

Règles de fabrication

Règle n° 2 / Fragmenter, diviser

Tous les éléments incorporés dans le composteur doivent être découpés en petits morceaux:

- pour faciliter leur attaque par les micro-organismes,
- pour favoriser leur mélange aux éléments déjà présents dans le composteur.

À la cuisine, utilisez un couteau

- pour morceler les grosses épluchures de fruits et légumes,
- pour couper les fruits périmés et les longues tiges de fleurs.

Au jardin, utilisez

- un sécateur pour fragmenter les branchages en morceaux de 10 cm de long,
- un broyeur électrique ou thermique pour broyer tous les branchages jusqu'à 3 cm de diamètre.



Règle n° 3 / Mélanger, aérer

Chaque nouvel apport doit être mélangé à la couche supérieure du compost.

- pour accélérer sa prise en charge par les organismes vivants du composteur,
- pour apporter de l'air dans le composteur,
- pour éviter des tassements et amalgames de matières pouvant se décomposer sans apport d'oxygène et dégager des odeurs désagréables.

Le mélange régulier des éléments de surface du composteur apporte de l'air entre les différents éléments introduits dans le composteur et permet leur décomposition.



Règle n° 4 / Maintenir un bon taux d'humidité

Le compost doit être ni trop sec ni trop mouillé.

Trop d'humidité empêche l'aération, freine le processus de dégradation et favorise les mauvaises odeurs. L'inverse est également à éviter : un compost trop sec empêche le développement des micro-organismes responsables de la transformation du compost.

Le compost doit toujours être un peu humide, comme une éponge pressée. Le couvercle du composteur permet de réguler le taux d'humidité : l'ouvrir par temps sec quand son contenu est trop humide, ou par temps de pluie s'il est desséché. En été, un arrosage des déchets sera parfois nécessaire.



L'utilisation du compost

Le compost jeune (4 mois environ) peut s'épandre en couche épaisse autour des arbres, entre les plantes vivaces, les fraisiers et les légumes « gourmands ».

Le compost mûr (6 mois environ) prend l'aspect et la consistance d'un terreau meuble, presque noir. Vous pouvez l'utiliser pratiquement pour tout : gazon, plantes vivaces, haies, semis, plantes d'intérieur.



Dans le jardin

- sur les plates-bandes décoratives,
- pour planter des arbustes et des arbres, mélangez le compost à la terre dans le trou de plantation.

Au potager

Les plantes peu gourmandes ne demandent qu'1 à 2 kg de compost au m². Les plantes au gros appétit ou qui vivent dans un sol pauvre demandent 3 à 5 kg de compost par m². Avant d'ajouter le compost au potager, on peut le tamiser pour en extraire les éléments les moins décomposés. Un léger coup de croc permet de l'incorporer au sol.

Pour les plantes d'appartement

Pour réaliser une jardinière toute neuve, ajoutez 30 à 40 % de compost à de la terre saine et aérée. Pour rafraîchir une jardinière, il suffit d'ajouter 20% de compost à la terre existante.

Pour les semis

Pour obtenir un excellent terreau de semis, il suffit de mélanger 25% de compost tamisé finement à de la bonne terre.



Docteur composteur



Mon composteur dégage de drôles d'odeurs

Ce désagrément est souvent lié à une mauvaise aération du compost qui perturbe la dégradation des déchets. Cette situation se rencontre par exemple lorsqu'on apporte de trop grandes quantités de déchets verts humides (ex: gazon).

Solution : remuer régulièrement le compost en veillant à alterner les apports de déchets riches en carbone et en azote.

L'invasion des moucheron

Il arrive que de petites mouches investissent le composteur, surtout en été. Leurs larves participent au même titre que les vers de terre à la dégradation du compost. Néanmoins, leur présence peut être gênante quand on ouvre le composteur.

Solution : des apports variés, notamment en matière sèche ligneuse (branchages), et un mélange fréquent permettront de limiter l'apparition des moucheron. Surveillez l'humidité du compost et retournez-le régulièrement.



Les rongeurs squattent mon composteur

Il arrive parfois que des rongeurs s'installent dans le composteur : le plus souvent, ce sont des musaraignes ou des souris domestiques. Elles trouvent dans le composteur de la chaleur et de la nourriture.

Solution : éviter les apports de restes de repas contenant de la viande, vérifier que le compost n'est pas trop sec. Apporter des déchets azotés (tontes, déchets de cuisine).

Les vers blancs, c'est dégoûtant ?

Ils favorisent la décomposition des matières ligneuses dont ils se nourrissent, mais peuvent s'attaquer aux racines des plantes.

Solution : lors du prélèvement du compost, récupérer les larves pour les remettre dans le composteur, afin qu'elles reprennent leur travail !

